

COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL

21 novembre 2016 à 20h30 en Mairie

Le 21 novembre 2016 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES SAUF

Absent représentés: Michel DAUTEUIL par Etienne DHUICQ, Yvonne THIMOND par Brigitte LAGRUE, Nathalie PIETREMENT par Catherine RUIZ.

Absents non excusés: Morgane DOR, Jacky PINGRET, Hélène D'ARAQUY

Marc GEORGET, Trésorier, présent

Jérémy ARAQUE a été nommé secrétaire

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h30.

Lecture du registre des délibérations du 13 octobre 2016 par le secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS

22/11/2016 - 20h30 à Morsains - Réunion de présentation du RAM - Installation du RAM au Centre la Rochefoucauld

23/11/2016 - 9h Réception travaux climatisation

23/11/2016 - 18h Cérémonie remise prix fleurissement

25 et 26/11/2016 - Collecte nationale banque alimentaire

26/11/2016 - Sainte Cécile

30/11/2016 - 14h au Palais des fêtes d'Epernay - Remise prix concours départemental Villes et Villages fleuris

01/12/2016 - Après-midi - Visite de Philippe RICHERT

01/12/2016 - Début du calendrier de l'avent

03/12/2016 - Téléthon

03/12/2016 - Sainte Barbe

05/12/2016 - 18h30 Cérémonie AFN

06/12/2016 - 18h30 Commission des finances

06 et 08/12/2016 - Noël des écoles

09/12/2016 - Marché de l'Avent

10/12/2016 - 11h AG Cochonnet Montmirailais

10/12/2016 - 20h30 à l'église - Concert Noël des chorales

12/12/2016 - 20h30 Conseil Municipal

13/12/2016 - Noël Crèche 18h30

14/12/2016 - Noël Ville 18h30

17/12/2016 - 20h30 à l'église - Concert de Noël des XIII de Fromentières

Fédération de chasse, enquête épidémiologique - tirs de nuit

Point sur la vidéoprotection

Point sur la déconstruction de l'ancien hôpital

Point sur le numérique

Projet toilettes publiques

DELIBERATIONS

2016-9620 Renouvellement des contrats d'assurance

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le renouvellement des contrats d'assurance qui arrivent à échéance au 31 décembre 2016. Suite à la CAO du 20 octobre 2016, les différents lots de la consultation ont été répartis de la manière suivante:

Lot 1 Assurance Responsabilité civile - 3 sociétés ont déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à CMMA pour 1304,13 € sans franchise.

Lot 2 Assurance protection fonctionnelle - 1 société a déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à la SMACL pour 179,85 € sans franchise.

Lot 3 - Assurance protection juridique - 4 sociétés ont déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à la SMACL pour 793,13 €.

Lot 4 - Assurance automobile - 3 sociétés ont déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à la SMACL pour 7298,36 €

Lot 5 - Assurance dommages aux biens -3 sociétés ont déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à la CMMA pour 8355,76 €

Lot 6 - Assurance risques statutaires - 4 sociétés ont déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à la CNP.

Agents CNRACL Tous risques maladie ordinaire avec franchise de 15 jours au taux de 5,49 % soit 42 674,59 €.

Agents IRCANTEC Tous risques maladie ordinaire avec franchise de 15 jours au taux de 1,85 % soit 2156,86 €.

La durée des contrats est de 4 ans.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats d'assurance.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9621 Règlement d'utilisation du minibus municipal

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de mise en place du règlement d'utilisation du minibus municipal. L'objectif est de préciser les conditions dans lesquelles le minibus sera mis à disposition des associations.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide d'adopter le règlement d'utilisation du minibus municipal.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9622 Déconstruction et aménagement du 14-16 rue du Docteur Philippe Amelin - mission de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de déconstruction et d'aménagement du 14-16 rue d Docteur Philippe Amelin. Il est proposé de désigner un maitre d'œuvre notamment pour sécuriser les travaux et proposer un aménagement une fois la déconstruction réalisée.

L'objectif est d'aménager l'espace libre en créant un accès aux remparts.

2 entreprises ont été consultées.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de retenir l'offre de l'entreprise CEREG pour 6500 € HT.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9623 Convention pour l'installation de caméras sur la façade du 11 place Rémy Petit

Monsieur QUILLERE expose au Conseil municipal, la convention à passer avec le propriétaire du 11 Place Rémy Petit pour l'installation de caméras sur la façade du bâtiment.

Cette convention prévoit les conditions de mise en place du dispositif, la durée, la responsabilité et l'indemnité versée par la Mairie.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer la convention prévue pour une durée de 10 ans ainsi que le versement d'une indemnité de 1250 € à Monsieur Thierry PANIS.

Adopté à la majorité (1 abstention Céline PECHART)

2016 - 9624 MAPA 01/2016/TR Mise en place de la vidéoprotection - avenant au marché

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, la nécessité de réaliser un avenant au marché relatif à la mise en place de la vidéoprotection, attribué le 6 septembre dernier à l'entreprise EIFFAGE ENERGIE.

Il s'agit ici de modifier les conditions d'alimentation électrique de certaines caméras (passage de batterie à alimentation directe) ainsi que l'ajout de 2 nouvelles caméras dans le cadre de l'extension de la zone industrielle ainsi que l'acquisition d'une caméra nomade.

Pour le lot 1 vidéo - le montant de l'avenant est de 17 751,25 €.

Pour le lot 2 vidéo - le montant de l'avenant est de 4 000 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants au MAPA 01/2016/TR portant le montant à:

- 162 734,55 € HT pour le lot 1 soit 12,24% d'augmentation

- 37 1172,20 € HT pour le lot 2 soit 12,06% d'augmentation

Adopté à la majorité (1 abstention Céline PECHART)

2016 - 9625 Acquisition d'une partie des parcelles cadastrées section YC n°110 (Montcoupot)

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section YC n°110 située rue de Châteauneuf à Montcoupot. L'objectif étant à moyen terme d'aménager un carrefour sécurisé. Il est proposé d'acquérir 425 m² de terrain à 5€ du m².

Le Conseil municipal après avoir délibéré, autorise l'acquisition de 425 m² du terrain des consorts Mariette pour un prix total de 2 125 €. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9626 Décision modificative budgétaire

Madame VERON expose au Conseil municipal la décision modificative budgétaire devant être réalisée.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide de porter les sommes suivantes au budget 2016:

Section d'investissement

Dépenses - Chapitre 041, article 2111: 2 250 €

Recettes - Chapitre 041, article 1328: 2 250 €

Adopté à l'unanimité

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 21h45*

Etienne DHUICQ
Maire de Montmirail



